

TELECOMMUNICATIONS

N P N

Nouveau Plan de Numérotation

● LA CGT INTERVIENT

Une délégation de notre Fédération a été reçue le jeudi 28 par les responsables de la mise en place du nouveau plan de numérotage.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La phase de mise à niveau des autocommutateurs publics est pratiquement terminée. Les essais préliminaires qui s'effectueront pendant les heures normales débuteront en octobre 1984 pour se terminer en février 1985. Les résultats des essais dans chaque DOT seront emmagasinés dans un micro-ordinateur CP 90 qui est la version commercialisée des SM 90 mis au point par le CNET.

Tous ces ordinateurs seront par le réseau TRANSPAC reliés à un point central à la Direction Générale des Télécommunications. Cela sera le réseau d'alerte qui fonctionnera pendant la phase de basculement. Un système d'entraide par système sera mis en place.

Ce dispositif sera totalement démantelé dès la fin de la phase de basculement.

RÉACTUALISATION DES MATÉRIELS NÉCESSAIRES À L'OPÉRATION

De l'avis des responsables de l'opération tout le matériel sera réutilisé dans le cadre de la commutation normale. Les micro-ordinateurs CP 90 seraient réutilisés dans le Plan et Schéma Directeur d'Equipment (PSDE) qui concerne les réseaux intra-ZAA (Zone à Autonomie d'Accès) et n'auraient rien à voir avec un éventuel contrôle de badge ! (affaire à suivre cependant)

LA FORMATION

La formation commence à être dispensée. Tous les personnels des CPE auront à la suivre. La durée est adaptée en fonction des tâches qui devront être accomplies.

LE BASCULEMENT

Il est prévu pour le mois d'octobre 1985. Il se fera un vendredi soir. Les effets de cette opération se prolongeront durant la semaine suivante.

NOS REMARQUES

Nous avons fait remarquer à nos interlocuteurs, que l'opération engagée revêtait une importance particulière compte tenu de son ampleur.

.../...

Que l'Administration devait mettre tout en oeuvre pour la réussir car expérience unique au monde, sa réussite ou son échec dépasserait largement le cadre de notre service public.

En fonction de l'enjeu et du côté exceptionnel de cette entreprise, la motivation du personnel des Télécommunications doit être stimulée.

LES COMPENSATIONS

LA CGT A DONC DEMANDÉ QUE, TOUS LES TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉS DANS LE CADRE DU NPN SOIENT COMPENSÉS DOUBLE, L'ATTRIBUTION APRÈS LE BASCULEMENT POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE DEUX JOURS DE REPOS COMPENSATEURS.

Montreuil, le 16 juillet 1984

NOM	M Mme Mlle													
PRENOM														
ADRESSE (1) N° et nom de rue														
COMPLEMENT														
CODE POSTAL ET LOCALITÉ														
BUREAU CENTRE OU SERVICE	GRADE													
CATEGORIE	Service général	<input type="checkbox"/>	Distribution-Acheminement	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>	U.F.C.	<input type="checkbox"/>						
(Mettre une croix dans le case correspondant)														
N° SÉCURITÉ SOCIALE														
ANNÉE D'ENTRÉE DANS L'ADMINISTRATION														
Si vous êtes RETRAITE(E) portez une CROIX ICI														
A	LE	DATE DE NAISSANCE												
Signature														

(1) Adresse où vous désirez recevoir le journal fédéral servi gratuitement aux adhérents

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations (PAC) : oui non

Codifications
Syndicat
DEPal

BUREAU

GRADE